

Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH)

TCHAD

Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN. Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle

Valable : du 09/03/2024 au 31/08/2024 Créé le : 09/04/2024

Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

La production céréalière définitive de la campagne agricole 2023/2024 est estimée à 2 643 417 tonnes. Elle est en baisse de 5,5% par rapport à l'année dernière et de 7,2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Comparativement à la moyenne quinquennale, la zone soudanienne enregistre une baisse de 9% et la zone sahélienne une baisse de 7%. Cette baisse due principalement à la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace et aux infestations des cultures, cache des disparités entre les provinces variant de -17,6% à -1,3%. Les céréales les plus impactées sont le riz (-14,8%), le maïs (-10,4%) et le mil (-8%). Du point de vue géographique, ce sont les provinces du Lac, Kanem, Bahr El Gazal, Hadjer Lamis, Batha, Ouaddaï et de Wadi Fira qui ont enregistré les baisses les plus importantes.

Le bilan céréalier définitif 2023/2024 dégage un déficit de 404 980 tonnes. La disponibilité apparente est de 137 kg/pers/an, soit une baisse de 14 % par rapport à la norme de consommation officielle qui est 159 kg/pers/an.

La situation pastorale a été marquée par une baisse de la biomasse suite à une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace avec de longues séquences sèches de plus de 10 jours dans certaines localités du pays.. Cette situation combinée à un tarissement des points d'eau a poussé les éleveurs transhumants à quitter précocement leurs points d'attache dès le mois de septembre 2023 en direction des zones les-mieux pourvues en pâturages et en eau telles que les provinces de Sila, Salamat et le Sud du pays. On note également l'arrivée massive des éleveurs Soudanais avec leur bétail dans le département d'Assoungha/Province du Ouaddaï en raison du conflit qui sévit en ce moment au Soudan.

Les résultats des bilans fourragers indiquent un déficit fourrager de 14 132 008 tonnes de matières sèches au niveau national. Par rapport à la couverture des besoins du bétail, dix (10) provinces de la bande sahélienne sont considérées déficitaires à savoir Bahr El Ghazal (53%), Batha (28%), Ennedi Est (70%), Ennedi Ouest (65%), Hadjer Lamis (20%), Kanem (42%), Lac (7%), Ouaddaï (28%), Tibesti (21%) et Wadi Fira (44%).

La situation zoo sanitaire est relativement calme. Toutefois, il a été signalé des cas sporadiques et maitrisés de foyers de la peste des petits ruminants (PPR), la Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB) et le charbon symptomatique, dans les provinces de Bahr El Ghazal, Kanem, Hadjer Lamis et du Moyen Chari. Une campagne généralisée de vaccination est lancée pour prévenir les cas de PPR et la PPCB.

Les marchés : Une baisse générale des approvisionnements en produits alimentaires est observée sur la plupart des marchés. L'offre est globalement

inférieure à une année normale à cause de plusieurs facteurs. On note entre autre, les coûts élevés du transport suite aux hausses successives des prix du carburant ont affecté les flux céréaliers internes dont les volumes étaient déjà réduits par les faibles disponibilités résultant des baisses de productions agricoles. Ensuite les perturbations de flux entrants de produits alimentaires manufacturés, en provenance du Soudan, de la Libye et du Niger continuent d'affecter le fonctionnement des marchés. Les seuls approvisionnements à partir du Cameroun et du Nigéria sont également réduits à cause des hausses de prix du carburant. L'offre en produits manufacturés et importés affiche une baisse par rapport à une année normale.

Au Sahel, l'épuisement précoce des stocks céréaliers des ménages entraine une forte dépendance aux marchés. Il y est observé une hausse prononcée de la demande. Dans les zones d'accueil des réfugiés soudanais et des retournés de l'Est (Ouaddaï, Wadi Fira, Sila), la demande affiche des niveaux élevés à cause de leur présence massive.

Des hausses atypiques des prix comparés à la moyenne quinquennale sont donc observées sur les différents marchés du pays. Des hausses de 40% et 53 % comparées à la moyenne quinquennale des prix du mil sont enregistrés respectivement à Ati et Ngouri. Suivant la même tendance haussière, le prix du sorgho affiche 67 % de hausse à Bokoro de même celui du maïs est en hausse de 27 % à N'Djamena.

Dans les zones pastorales et agropastorales, l'offre en bétail est en baisse à cause de la transhumance précoce vers les zones mieux pourvues en pâturage. Les marchés à bétail des provinces frontalières au Soudan (Ouaddaï Wadi Fira, Sila) fonctionnent au ralenti à cause de la fermeture des frontières soudanaises à la suite de la crise sécuritaire et politique qui secoue le Soudan depuis avril 2023. En dépit de la dépréciation continue du naira nigérian, des exportations à destination du Nigéria se poursuivent.

Les prix du bétail sont globalement en hausse par rapport à la moyenne quinquennale. En guise d'exemple, le prix du caprin est en hausse de 49% à Abdi et 44% à Massakory.

Consommatio n alimentaire :

L'analyse de la consommation alimentaire indique que 12,4% et 36,3% des ménages du Tchad ont respectivement une consommation alimentaire pauvre et limite. Pour ces deux catégories de ménages, l'alimentation est très peu variée (respectivement 4 et 5 groupes d'aliments) et moins riche avec une faible consommation du lait, de protéine animale et de légumineuses. En moyenne, chaque ménage consomme environ sept groupes d'aliments sur douze mais se résume à la consommation des céréales, tubercules, légumes, sucre, huile, condiments et quelque rare fois la viande et les légumineuses. Les départements de la bande sahélienne dans lesquels les ménages font face à un déficit important de consommation alimentaire Bahr sont: Azoum, Mangalmé, Mourtcha. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre dépasse 30% dans ces départements. Il en est de même pour certains départements de la zone soudanienne tels que La Nya Pendé, le Mandoul Occidental, la Grande Sido, la Tandjilé Centre où plus de 30% des ménages ont une consommation pauvre.

L'analyse des résultats HEA révèle que sur les soixante-sept (67) départements analysés, vingt-cinq (25) connaitraient des déficits de survie. Il s'agit des départements du Batha Ouest, Djourouf Al Amar, Kaya, Wayi, Bahr El Ghazal Nord,

Bahr El Ghazal Sud, Bahr El Ghazal Ouest, Nord Kanem, Wadi Bissam, Kanem, Haraze Al Biar, Batha Est, Dagana, Kimiti, La Pendé, Mont Ill, Tandjilé Est, Abdi, Assoungha, Ouara, Biltine, Dar Tama, Kobé, Mégri et La Nya. Dix-neuf (19) autres des déficits de protection de moyens d'existence. Les déficits observés sont dus principalement à la hausse atypique des prix de denrées de base, à la baisse des productions agricoles et de revenus tirés de l'exode, du transfert des immigrants et de mains d'œuvre locale.

Evolution des moyens d'existence :



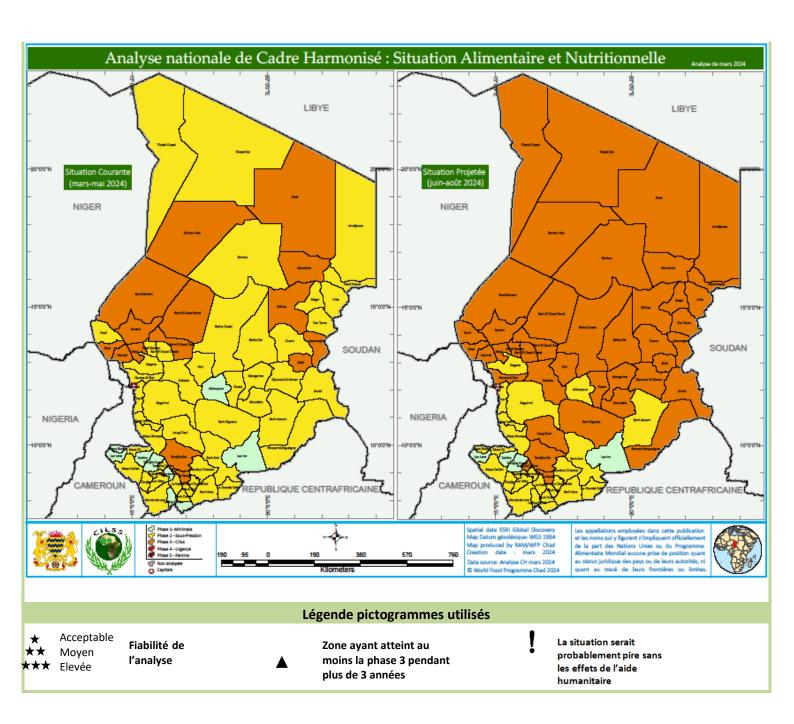
L'analyse de l'évolution des moyens d'existence montre que 10,9% et 23,1% des ménages ont respectivement développé des stratégies d'urgence et de crise dans l'ensemble des zones analysées. Cela traduit une forte détérioration de la situation par rapport aux résultats de l'enquête à la même période de l'année dernière (3,6% d'urgence et 10% de crise). Au cours de cette année, les effets conjugués de la mauvaise répartition des pluies lors de la saison hivernale, la hausse des prix de produits alimentaires et du coût du transport, l'impact de la crise soudanaise ont affecté le pouvoir d'achat des ménages les conduisant à recourir aux stratégies qui érodent leurs moyens d'existence. Les départements où les ménages ont développé de manière massive ces stratégies, en particulier des stratégies d'urgence, sont le Guera, Haraze Al Biar, Kanem et Nord Kanem, Mamdi et Wayi dans la zone sahélienne et Mandoul Oriental, Mont Illi et Grande Sido dans la zone soudanienne.

Nutrition :



La situation nutritionnelle: l'analyse IPC AMN projetée 1 (mars-mai 2024) et projetée 2 (juin-septembre 2024) qui couvre les mêmes périodes courante et projetée de l'analyse du Cadre Harmonisé, montre que la situation nutritionnelle serait critique à crise dans les provinces de Tibesti, Kanem, Bahr El Gazal, Ouaddaï, Borkou, Ennedi Ouest, Ennedi Est, Batha, Wadi Fira, Salamat, Sila et N'Djamena et les départements de Mamdi, Wayi, Fouli, Kaya, Wayi, Dagana, Dababa, Guera, Bahr Signaka, Abtouyour, Mangalmé, Haraze Al Biar, Loug Chari, Chari et Baguirmi.







Principaux résultats et problèmes

a) Facteurs contributifs (dangers et vulnérabilités, disponibilité, accès, utilisation et stabilité)

Les facteurs contributifs relatifs aux dangers et vulnérabilités enregistrés ont des impacts légers à moyens sur les résultats de la sécurité alimentaire, notamment la Consommation Alimentaire, l'Evolution des Moyens d'Existence et l'Etat Nutritionnel. Il s'agit des séquences sèches longues et des invasions des ennemis de cultures dans la plupart des zones analysées qui ont entraîné des baisses de productions agricoles et une dégradation de la biomasse. La prévalence relativement élevée des maladies, les conditions d'hygiène et d'assainissement peu favorables ainsi que le faible taux d'accès à l'eau potable, ont aussi eu un impact négatif important sur ces résultats. La hausse des prix de céréales, la détérioration des termes d'échange en défaveur des éleveurs et les perturbations des flux commerciaux dues aux crises au Soudan, en Lybie, au Niger et la hausse du

coût de transport ont eu des impacts négatifs sur la Consommation Alimentaire et les Moyens d'Existence.

La persistance des conflits intercommunautaires et de l'insécurité civile ont limité la pratique des activités économiques et l'accès aux services sociaux de base. Aussi, l'afflux massif des réfugiés et retournés à l'Est a une forte pression sur les ressources naturelles, les terres cultivables et le fonctionnement des marchés.

b) Perspectives des prix

Les niveaux élevés de prix des produits alimentaires persisteraient dans la plupart des zones du pays à cause des faibles productions céréalières et des coûts élevés du transport. Des tendances haussières atypiques seraient observées au Sahel ainsi que sur certains marchés de la zone soudanienne à cause de l'épuisement précoce des stocks des ménages et des commerçants. Au Lac, les hausses seraient liées à la persistance de l'insécurité, couplée à la baisse de productions qui limiteraient les flux internes. Dans les provinces d'accueil des réfugiés et retournés, le Ouaddaï, le Wadi Fira et le Sila, une hausse soutenue des prix serait observée sur les marchés à cause de l'arrêt des flux commerciaux avec le Soudan et de la pression de la demande sur les céréales locales. Les marchés du Borkou, Tibesti, Ennedi Est et Ennedi Ouest afficheraient aussi des hausses atypiques à cause des perturbations de flux entrants des produits alimentaires importés à partir de la Libye à la suite de l'instabilité sécuritaire.

Les prix du bétail continueraient leur tendance haussière dans la plupart des zones du pays. Malgré la dépréciation du naira nigérian, l'intensification des flux à destination du Nigéria induite par les perturbations des échanges avec le Niger, entraineraient des hausses de prix ainsi que dans les localités péri-frontalières du Cameroun qui est aussi bien une destination mais aussi un transit vers le Nigéria pour le bétail tchadien.

SITUATION COURANTE (Mars - Mai 2024)

Phase 5 – Famine

Les résultats de l'analyse révèlent qu'aucun département et aucune personne ne sont identifiés en « phase Famine ».

Phase 4 - Urgence

Aucun département n'est identifié en « phase Urgence », mais **310 497** personnes sont dans cette phase. Ces personnes nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, ainsi que d'autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 - Crise

Seize (16) départements sont identifiés en « phase crise » et **2 091 476** personnes se retrouvent dans cette phase (Bahr El Ghazal Nord, Bahr El Ghazal Sud, Borkou Yala, Fada, Mourtcha, Am Djarass, Biltine, Kanem, Nord Kanem, Fouli, Mamdi, Wayi, La Pendé, Abdi, Assoungha et Tandjilé Est). Ces personnes vulnérables, notamment les plus pauvres et pauvres, nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 - Sous Pression

Quarante-cinq (45) départements sont en phase sous-pression et **4 166 876** personnes sont dans cette hase ». Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais d'un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Phase 1- Minimale

Huit (8) départements sont en « phase minimale ». Les populations se trouvant dans cette phase sont estimées à **10 573 061** personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

SITUATION PROJETEE (Juin - Août 2024)

Phase 5 - Famine

Les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle révèlent qu'aucun département et aucune personne ne seraient en « phase Famine ».

Phase 4 - Urgence

Il ressort qu'aucun département ne serait en « phase urgence ». Cependant, **534 440** personnes seraient dans cette phase, c'est à dire en situation de déficit alimentaire considérable, avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Ces populations nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de compléments aliments bétail, et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 - Crise

Quarante-et-un (41) départements seraient en phase crise (Bahr El Ghazal Nord, Bahr El Ghazal Sud, Bahr El Ghazal, Batha Est, Batha Ouest, Fitri, Borkou Yala, Borkou, Loug Chari, Fada, Mourtcha, Am Djarass, Wadi Hawar, Bahr Signaka, Guera, Mangalmé, Dababa, Haraze Al Biar, Kanem, Nord Kanem, Wadi Bissam, Fouli, Kaya, Mamdi, Wayi, La Pendé, Abdi, Assoungha, Ouara, Djourouf Al Ahmar, Aboudeia, Haraze Mangueigne, Kimiti, Tandjilé Centre, Tandjilé Est, Tibesti Est, Tibesti Ouest, Biltine, Dar Tama, Iriba et Mégri). La population dans cette phase est estimée à 2 830 013 personnes.». Ces personnes vulnérables, notamment les plus pauvres seraient en situation de déficit considérable avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Elles nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de ventes des céréales à prix modérés et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 - Sous Pression

Vingt-quatre (24) départements seraient en « phase sous pression ». Les populations estimées dans cette phase seraient de **5 045 716** personnes. Ces populations n'ont pas de besoins immédiats, mais nécessiteront un soutien pour développer leur résilience, renforcer leurs moyens d'existence et s'assurer que la malnutrition aigüe restera contenue à son niveau actuel voire réduit.

Phase 1- Minimale

Quatre départements (04) seraient en phase minimale. Les populations dans cette phase seraient de **8 731 742** personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessiteront un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Groupes de ménages « réfugiés, retournés et déplacés »

Les résultats de l'analyse des groupes de ménages « anciens et nouveaux réfugiés, retournées et déplacés » de quatorze strates (14) reparties dans huit (08) provinces (Ennedi Est, Lac, Logone Oriental, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat, Sila et Wadi Fira) révèlent ce qui suit :

SITUATION COURANTE:

Phase 5 – Famine

Aucun groupe de ménages dans les dix-sept strates n'est en « phase famine » ni aucune personne.

Phase 4 - Urgence

Aucune strate des groupes de ménages analysés n'est en « phase Urgence » mais **85 674** personnes sont identifiées dans cette phase. Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de reconstituer leurs moyens d'existence.

Phase 3 - Crise

Douze (12) strates réparties dans les provinces de l'Ennedi Est, Lac, Logone Oriental, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat et Sila, sont en « Phase Crise » et **237 452** personnes sont dans cette phase. Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de reconstituer leurs moyens d'existence.

Phase 2 - Sous Pression

Deux (02) strates de la province Wadi Fira sont en phase « Sous-Pression » et les populations dans cette phase sont estimées à **344 496** personnes. Ces personnes nécessitent une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de renforcer leurs moyens d'existence.

Phase 1- Minimale

Aucune strate n'est en phase minimale. Toutefois, quelques personnes des groupes de ménages anciens et nouveaux réfugiés, et retournés se trouvant dans cette phase sont de **567 616** personnes.

Ces personnes nécessitent une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de renforcer leurs moyens d'existence.

SITUATION PROJETEE:

Phase 5 – Famine

Aucun groupe de ménages dans les dix-sept strates ne serait en « phase famine » ni aucune personne.

Phase 4 - Urgence

Aucun groupe de ménages dans les dix-sept strates analysées ne serait en « phase Urgence » par contre **122 290** personnes seraient dans cette phase». Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de reconstituer leurs moyens d'existence.

Phase 3 - Crise

Treize (13) strates reparties dans les huit provinces (Ennedi Est, Lac, Logone Oriental, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat, Sila et Wadi Fira) seraient en « Phase Crise » et **297 544** personnes seraient dans cette phase. Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de reconstituer leurs moyens d'existence.

Phase 2 - Sous Pression

Une (01) seule strate d'anciens réfugiés dans la province de Wadi Fira serait en 'Phase Sous-Pression » ainsi qu'une population de **393 133** personnes. Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de renforcer leurs moyens d'existence.

Phase 1- Minimale

Aucune strate n'est en phase minimale, cependant, **422 273** personnes réparties dans toutes les huit provinces seraient en phase minimale. Ces personnes nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence et un appui pour leur permettre de renforcer leurs moyens d'existence.

Encadré 1 : Situation alimentaire des réfugiés, déplacés et retournés

Il existe plusieurs groupes de ménages demandeurs d'asile sur le territoire tchadien. En effet, depuis les crises soudanaises et centrafricaines en 2003 et la crise Boko Haram, des milliers de Soudanais, de Centrafricains et Nigérians ont rejoint le territoire tchadien. De plus, ces crises ont entrainé des déplacements internes de populations, des retournés de la Centrafrique. L'éclatement du conflit Soudanais en avril 2023 qui se poursuit toujours, a entrainé un afflux important de réfugiés et de retournés installés dans quatre provinces à l'Est du Tchad. On dénombre actuellement environ 1 100 000 réfugiés, 210 000 retournés et 200 000 déplacés sur le sol tchadien.

Au début de chaque crise, le Gouvernement et ses partenaires se sont mobilisés pour apporter des assistances multiformes aux personnes affectées par ces crises. Cependant, avec la rareté des ressources, certaines catégories de populations ne reçoivent plus d'assistance comme c'est le cas des retournés de la RCA depuis 2019. Avec la faible insertion socioéconomique de certains de ces ménages et la compétition sur les ressources dans certaines zones, la situation de sécurité alimentaire de ces populations s'est considérablement dégradée.

L'ENSA s'est penchée sur ces populations afin de disposer des informations sur leur situation de sécurité alimentaire. Il en ressort que globalement, moins de trois ménages réfugiés sur dix, ont une consommation acceptable. En revanche, le reste a une consommation pauvre (17,2%) ou limite (55,6%). Bien que cela cache certaines disparités, la situation semble très difficile dans l'ensemble des provinces. Par exemple au Lac, Moyen Chari, Salamat et Sila, environ six ménages sur dix ont une consommation pauvre. En raison des assistances qu'ils reçoivent, la situation alimentaire des nouveaux réfugiés (10% avec une consommation pauvre) semble relativement meilleure que celle des anciens réfugiés (25% avec une consommation pauvre).

Chez les ménages déplacés internes, 37,7% ont une consommation pauvre contre seulement 27,7% de ménages qui ont une consommation acceptable. La situation alimentaire est très dégradée pour les déplacés vivant dans le département de Fouli où la quasi-totalité des ménages n'ont pas atteint une consommation acceptable (environ 3% seulement). Les ménages de Fouli sont aussi les plus nombreux à développer des stratégies alimentaires plus sévères (environ 25% contre moins de 4% pour les autres départements).

Pour les ménages retournés aussi la situation alimentaire reste globalement préoccupante avec en moyenne seulement 11% des ménages qui ont une consommation acceptable. Quoiqu'aussi difficile, la situation semble légèrement bonne pour les retournés au sud (21% ont une consommation acceptable) que pour les nouveaux retournés installés dans les provinces de Ouaddaï et Sila.

La faible capacité des ménages demandeurs d'asile à répondre à leurs besoins alimentaires les conduit à développer des stratégies qui érodent leurs moyens d'existence. En effet, l'utilisation des stratégies sévères, urgence ou crise, est assez importante pour ces ménages. Les ménages les plus anciens font régulièrement recours à ces stratégies pour accéder aux aliments. Par manque des avoirs relatifs aux moyens d'existence, sans assistance, les ménages réfugiés et retournés nouvellement arrivés sur le territoire national auraient une situation alimentaire très difficile.



a) Démarche entreprise par la Cellule Nationale d'Analyse

Les travaux de l'atelier d'analyse du Cadre Harmonisé (CH) de mars 2024 se sont déroulés à Mara du 04 au 09 mars 2024. Cet atelier a regroupé cinquante-cinq (55) membres de la Cellule Nationale d'Analyse (CNA) dont huit (08) femmes, venant de différentes institutions de l'Etat, de la société civile, du système des Nations Unies, des institutions internationales (FEWS NET ...), des ONG nationales et internationales. La cellule nationale a été appuyée en ligne par des experts d'OXFAM, du PAM représentant le comité technique du CH de la sous-région.

Les données qui ont servi à l'analyse ont été centralisées par la CNA. Pour garantir le caractère inclusif du CH, toutes les données disponibles qui ont servi à l'analyse ont été centralisées par la CNA. Il s'agit des résultats de l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA), de l'analyse des résultats HEA, des proxys caloriques, des productions agricoles, de l'analyse IPC MNA, du suivi des marchés, les estimations des populations, etc. Ces données collectées auprès des services pourvoyeurs d'informations, des Organisations Non Gouvernementales et des agences des Nations Unies ont servi au remplissage de la matrice intermédiaire.

b) Méthodologie

L'unité d'analyse est le département, 3ème niveau administratif. Tous les départements du pays ont été couverts. La plupart des données ayant permis de renseigner les indicateurs des résultats et les facteurs contributifs sont représentatifs au niveau des départements.

Aussi, l'analyse a porté sur les populations réfugiées, retournées et déplacées sur l'ensemble du territoire national. L'unité d'analyse pour les déplacés est le département alors que celle des réfugiés et retournés est au niveau provincial.

L'atelier a démarré par la présentation des différents membres de la Cellule Nationale d'Analyse afin de s'assurer de la participation effective des différents partenaires clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'analyse. Cette présentation a été suivie par une revue en plénière des données disponibles et la collecte des nouvelles données pour compléter la matrice intermédiaire. La version mise à jour de la matrice a servi au remplissage automatique des fiches d'analyse qui ont été par la suite partagées aux groupes.

Ensuite, les facilitateurs ont fait un rappel sur les principes, les fonctions du CH et des différents protocoles. Cette présentation a permis à ces derniers d'apporter des précisions sur les points d'innovation de la nouvelle version 3.0 du manuel du CH.

L'atelier s'est poursuivi par l'analyse en travaux de groupes et en plénière. A cet effet, six (6) groupes composés chacun d'environ sept (7) à neuf (9) experts, ont été constitués. Ces groupes ont effectué les analyses pendant quatre (04) jours. Utilisant toutes les données existantes (indicateurs de résultats et facteurs contributifs), les différents groupes ont tiré des conclusions qui ont permis d'aboutir au phasage global et à l'estimation des populations de 69 départements, des déplacés, des retournés et des réfugiés pour les périodes courante et projetée. Les restitutions des travaux des groupes ont été faites en plénière durant deux (02) jours.

Enfin, les résultats de l'analyse de la situation courante et projetée sont présentés et validés par consensus à la fin du dernier jour.

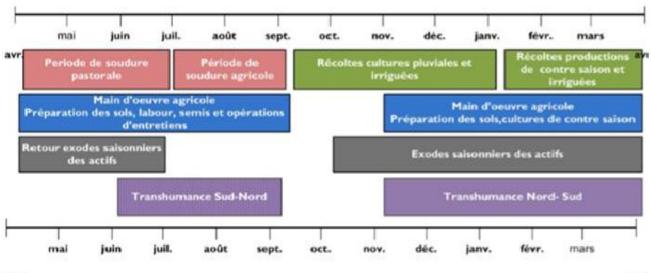


Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier saisonnier de mise en œuvre des activités SAN coordonnées par le SISAAP/SPI/Partenaires comprend :

- Elaboration du Plan National des Réponses (PNR) en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, Décembre 2023 ;
- Evaluation de la sécurité alimentaire et des marchés, février 2024 ;
- Collecte des données de paramétres clès et analyse des résultats HEA, février 2024;
- Cycle d'analyse du Cadre Harmonisé, mars 2024 ;
- Mise à jour du Plan National des Réponses en faveur des populations vulnérables, avril 2024;
- Suivi des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ; mai à août 2024 ;
- Missions d'évaluation du démarrage de la campagne agropastorale, SISAAP/GTP/FEWS NET/PAM, juillet 2024;
- Evaluation de la situation nutritionnelle (Enquête SMART), DNTA/UNICEF, août-septembre 2024 ;
- Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA), octobre 2024 ;
- Collecte des données et analyses des résultats (OA) du HEA, SISAAP/GTHEA, octobre 2024;
- Missions d'évaluation de la campagne agropastorale à mi-parcours, SISAAP/GTP/FEWS NET/PAM, octobre 2024;
- Evaluation des récoltes de la campagne agropastorale 2024/2025, CILSS/FAO/PAM/FEWS NET/SISAAP/SPI, octobre 2024 ;
- Cycle d'analyse du Cadre Harmonisé, CILSS/SISAAP/Cellule Nationale d'analyse, novembre 2024 ;
- Elaboration du Plan National des Réponses (PNR) en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, Décembre 2024.

Calendrier saisonnier en rapport avec les activités de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des réponses (ci-dessous).



Avril Avril



A l'endroit de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers

- Renforcer les capacités techniques des membres de la Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé sur la nouvelle version du manuel CH 3.0;
 Renforcer les capacités des services pourvoyeurs d'information dans la collecte et l'analyse des données de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
 Mettre à la disposition des producteurs des intrants et matériels agricoles pour les cultures de contre saison, particulièrement le maraîchage;
- ☐ Elaborer un Plan National des Réponses pour :
 - ✓ Apporter une assistance alimentaire aux populations en phase crise et urgence par des programmes de transfert monétaire, des ventes de produits alimentaires à prix modérés et d'aides alimentaires gratuites ;
 - ✓ Prévenir et prendre en charge les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes malnutris ;
 - ✓ Entreprendre des actions de résilience en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle et aussi pour les populations en phase sous pression et minimale pour protéger leurs moyens d'existence ;
 - ✓ Appuyer les éleveurs en compléments aliments bétail et intrants vétérinaires dans les zones déficitaires.
- ☐ Assurer le suivi rapproché de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale dans les zones à risque.

A l'endroit du CILSS et des partenaires

Continuer à renforcer les capacités techniques des membres de la cellule nationale d'analyse
du Cadre Harmonisé sur la nouvelle version 3.0 du manuel CH ;

☐ Continuer à appuyer techniquement la Cellule Nationale d'Analyse pour la mise en œuvre des cycles d'analyse (coaching et facilitation).



Populations estimées par phase d'insécurité alimentaire

	Population totale			SITUATION	COURANTE			SITUATION PROJETEE						
2 ^{ème} niveau		Population	Population	Population	Population	Population	Population	Population	Population .	Population	Population .		Population	
administratif		totale en Ph 1	totale en Ph 2	totale en Ph	totale en Ph 4	totale en Ph 5	totale en Ph 3 à 5	totale en Phase 1	totale en Phase 2	totale en Phase 3	totale en Phase 4	totale en Phase 5	totale en Phase 3 à 5	
Bahr-El-Gazel	435 205	183 482	146 505	88 295	16 922	-	105 217	128 028	173 665	106 972	26 541	-	133 513	
Batha	826 298	488 111	195 555	129 548	13 085	-	142 632	380 693	234 503	185 227	25 875	-	211 102	
Borkou	158 311	87 129	42 867	22 713	5 602	-	28 315	68 984	50 356	30 202	8 769	-	38 971	
Chari Baguirmi	978 490	696 154	226 009	56 327	-	-	56 327	583 154	256 222	129 734	9 380	-	139 114	
Ennedi Ouest	102 542	55 012	25 996	20 813	721	-	21 534	47 226	30 042	22 864	2 411	-	25 275	
Ennedi Est	181 517	83 314	58 813	33 944	5 446	-	39 390	59 245	66 945	45 307	10 019	-	55 327	
Guera	910 712	606 982	189 675	92 461	21 595	-	114 056	484 589	251 033	139 341	35 750	-	175 090	
Hadjer Lamis	958 922	525 537	293 997	124 043	15 345	1	139 388	385 841	349 642	184 908	38 531	-	223 439	
Kanem	563 872	179 509	200 236	137 158	46 969	1	184 127	128 484	233 413	151 423	50 552	-	201 975	
Lac	809 744	258 529	282 116	175 162	93 938	-	269 099	171 507	311 034	218 827	108 377	-	327 203	
Logone Occidental	1 165 619	851 082	236 517	78 020	-	1	78 020	713 201	313 223	139 196	-	-	139 196	
Logone Oriental	1 318 365	877 263	271 646	161 313	8 143	-	169 456	759 311	334 165	211 318	13 572	-	224 889	
Mandoul	1 062 463	623 980	291 698	146 785	-	-	146 785	507 208	371 862	183 393	-	-	183 393	
Mayo Kebbi Est	1 310 656	897 432	296 452	116 772	-	-	116 772	809 300	341 288	160 068	-	-	160 068	
Mayo Kebbi Ouest	954 883	793 309	148 139	13 435	-	-	13 435	737 287	186 163	31 433	-	-	31 433	
Moyen Chari	994 700	711 650	207 829	75 221	-	-	75 221	650 619	243 102	100 979	-	-	100 979	
Ouaddaï	1 177 068	622 728	307 917	213 870	32 554	-	246 424	450 110	389 703	258 922	78 333	-	337 255	
Salamat	511 387	342 089	130 999	35 016	3 282	-	38 299	274 724	163 177	65 203	8 283	-	73 486	
Sila	698 335	376 603	188 799	113 542	19 391	-	132 933	292 803	218 541	129 316	57 675	-	186 991	
Tandjilé	1 119 710	809 021	183 884	122 339	4 466	-	126 805	707 599	249 434	155 233	7 444	-	162 676	
Tibesti	43 108	30 009	9 463	3 018	619	-	3 636	21 255	12 557	7 141	2 155	-	9 296	
Wadi Fira	860 004	474 137	231 765	131 682	22 420	-	154 102	370 574	265 649	173 009	50 772	-	223 781	
Ensemble Tchad	17 141 911	10 573 061	4 166 876	2 091 476	310 497	-	2 401 973	8 731 742	5 045 716	2 830 013	534 440	-	3 364 453	

Pour le détail des estimations des populations par département, prière contacter monsieur Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP, sur cette adresse : alexminagri@yahoo.fr ou (+235) 66 34 60 11 / 99 80 25 24

Contact

Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP/MPTA-Tchad

BP 441 N'Djamena, Tchad Tel: +235-66 34 60 11/99 80 25 24; E-Mail alexminagri@yahoo.fr

Tableau des résultats de l'analyse spécifiques des groupes de ménages « réfugiés et retournés »

	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} nivea u	SITUATION COURANTE							SITUATION PROJETEE						
1er niveau administratif			Classifica tion de la zone	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5	Classifica tion de la zone	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
Tchad	Ennedi-Est	Anciens réfugiés	3	9 010	4 080	2 720	1 190	-	3 910	3	6 630	4 930	3 570	1 870	-	5 440
Tchad	Lac	Anciens réfugiés	3	7 483	6 628	5 131	2 138	-	7 270	3	5 559	7 483	5 773	2 566	-	8 3 3 9
Tchad	Logone Oriental	Anciens réfugiés	3	32 804	16 081	12 864	2 573	-	15 437	3	24 442	19 297	16 081	4 503	-	20 583
Tchad	Logone Oriental	Retournés	3	15 218	9 131	7 440	2 029	-	9 469	3	10 821	11 160	8 792	3 044	-	11 836
Tchad	Moyen-Chari	Anciens réfugiés	3	17 546	9 668	7 520	1 074	-	8 594	3	12 891	11 100	9 668	2 148	-	11 817
Tchad	Ouaddai	Anciens réfugiés	3	83 200	36 800	27 200	12 800	-	40 000	3	65 600	43 200	33 600	17 600	-	51 200
Tchad	Ouaddai	Nouveaux réfugiés	3	118 420	129 880	91 680	42 020	-	133 700	3	76 400	137 520	110 780	57 300	-	168 080
Tchad	Ouaddai	Retournés	3	23 146	15 610	9 689	5 383	-	15 072	3	13 995	17 763	13 457	8 612	-	22 069
Tchad	Salamat	Anciens réfugiés	3	5 242	2 218	2 117	504	-	2 621	3	4 032	2 822	2 520	706	-	3 226
Tchad	Sila	Anciens réfugiés	3	31 492	18 196	15 396	4 899	-	20 295	3	23 094	20 995	17 496	8 398	-	25 894
Tchad	Sila	Nouveaux réfugiés	3	35 340	32 550	18 600	6 510	-	25 110	3	26 040	33 480	23 250	10 230	-	33 480
Tchad	Sila	Retournés	3	40 230	18 976	12 145	4 554	-	16 699	3	34 157	21 253	15 181	5 313	-	20 494
Tchad	Wadi Fira	Anciens réfugiés	2	105 166	24 160	12 790	-	-	12 790	2	86 691	35 529	19 896	-	-	19 896
Tchad	Wadi Fira	Nouveaux réfugiés	2	43 320	20 520	12 160	-	-	12 160	3	31 920	26 600	17 480	-	-	17 480
Tchad	Tchad Anciens réfugiés				117 830	85 739	25 178	-	110 917	23	228 939	145 357	108 604	37 790	-	146 394
Tchad	Tchad Nouveaux réfugiés				182 950	122 440	48 530	-	170 970	9	134 360	197 600	151 510	67 530	-	219 040
Tchad Retournés			78 593	43 717	29 273	11 966	-	41 239	9	58 974	50 176	37 430	16 969	-	54 399	

Pour le détail des estimations des populations par département, prière contacter monsieur Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP, sur cette adresse : <u>alexminagri@yahoo.fr</u> ou (+235) 66 34 60 11 / 99 80 25 24

Contacts

Insérer les logos des organisations participant à l'analyse

